

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Christophe COMMENGE



Signé le 17-10-2025
par Christophe COMMENGE

A2C
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 40 C rue de Chevreuse – 78720 CERNAY LA VILLE
RCS VERSAILLES

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

- Capital initial : 100 000 €
- Nombre d'actions de numéraire : 10 000 actions
- Valeur nominale : 10,00 €
- Entièrement libérées,

Répartition des actions		Etat des versements		
N°	Nom – Prénom – Adresse	Nombre d'actions souscrites	Montant nominal des actions souscrites en euros	Montant des versements effectués
1	Monsieur Christophe COMMENGE 40 C rue de Chevreuse 78720 CERNAY LA VILLE	10 000	10 €	100 000 €
Total des actions souscrites en numéraire		10 000		
Total du montant nominal de ces actions en numéraire		10,00 €		
Total des apports en numéraire effectués		100 000,00 €		

Le présent état constatant la souscription de 10 000 actions de numéraire ainsi que le versement intégral du montant nominal desdites actions est certifié exact, sincère et véritable.

Le présent acte est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique, le Président ayant consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature¹.

Signature sur la page suivante par :
Monsieur Christophe COMMENGE

¹ Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Centre d'Affaires Régional Ile de France Sud-Ouest

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Société Anonyme au capital de 981 475 408, 75 euros, dont le siège social est à PARIS 9ème, 29 Boulevard Haussmann, ayant pour numéro unique d'identification 552 120 222 R.C.S. Paris, certifie

- Avoir reçu en dépôt la somme de **CENT MILLE EUROS (100 000 EUR)** représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la **SAS « A2C »** ayant pour siège social **40C RUE DE CHEVREUSE à CERNAY LA VILLE (78720)**, soit une libération de **100%** du montant global du capital social et,
- Le cas échéant, avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque actionnaire sur la liste des souscripteurs qui lui a été présentée. (Formes juridiques concernées : SA, SAS, SASU, SCA).

Ladite somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à **CERGY**, le **10/10/2025**

Le Responsable de l'Agence,


SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Centre d'Affaires Local

5 avenue Carnot - 91300 Massy